



COMMUNE MUNICIPALE RENAN

CONVOCATION **A l'assemblée communale ordinaire** **24 juin 2024 / 20h00** **à la salle communale**

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation et acceptation des comptes 2023**
- 1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 38'600.00 pour une dépense périodique relative au projet de création d'une déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier (DIHVa)**
- 2. Prendre connaissance des arrêtés de comptes relatifs à:**
 - a) Réfection route des Convers montant du crédit CHF 360'000.00, crédit non utilisé CHF 194'104.80**
 - b) Achat d'un bus scolaire blanc (ancien rouge), crédit non utilisé CHF 34'565.00**
- 3. Divers et imprévus**

Les comptes 2023 peuvent être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouvertures, 30 jours avant l'assemblée municipale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Le Conseil municipal